

*Initiatives ministérielles*

gouvernement. Il y a quelques mois à peine, le gouvernement avait déclaré que le plus grand problème auquel les provinces et leurs électeurs faisaient face était celui des taux d'intérêt élevés. Où est le premier ministre de la Saskatchewan, qui en est aussi ministre de l'Agriculture? Nous a-t-il dit quel effet ces nouveaux taux d'intérêt auraient pour les milieux agricoles et les agriculteurs? Il n'a pas pipé. Et pourtant c'est lui qui a mené l'attaque au nom des premiers ministres provinciaux il y a quelques mois pour inciter le gouvernement fédéral à réduire les taux d'intérêt qui nuisent à l'économie des différentes régions du pays. Maintenant il a disparu. Il ne se bat plus pour l'agriculteur. Il a décidé de s'écarter et de permettre aux banques et aux sociétés internationales de céréales d'avoir ce qu'elles veulent. C'est dommage.

Il s'agit d'un changement important de la façon dont le gouvernement dirige les affaires du pays. C'était une initiative extrêmement importante lorsque le premier ministre John Diefenbaker l'a présentée en 1957. Elle a fait énormément de bien pour les régions rurales du Canada et a amélioré et simplifié le système de maintenance des grains au pays. L'abolir maintenant ne peut que faire des torts irréparables, c'est pourquoi ce projet de loi doit être abandonné. Nous nous y opposons à la Chambre. Lorsqu'un comité en sera saisi, nous entendrons des organismes agricoles qui reprendront la lutte. On doit refuser d'adopter ce projet de loi du gouvernement.

**M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk):** Monsieur le Président, je suis très heureux, au nom de la population de Haldimand—Norfolk, d'exprimer aujourd'hui mon point de vue sur le projet de loi C-36, qui vise à modifier la Loi sur le paiement anticipé des récoltes et la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.

Avec ce projet de loi, le gouvernement démantèle encore d'autres programmes utiles aux agriculteurs de tout le Canada.

Les terres agricoles de Haldimand—Norfolk sont très fertiles et on y retrouve de nombreux tabaculteurs dont j'ai défendu les intérêts à la Chambre à maintes occasions. Les tabaculteurs sont l'un des principaux groupes de cultivateurs à avoir recours au programme depuis sa mise en oeuvre. La semaine dernière, j'étais dans ma circonscription et beaucoup d'entre eux sont venus me faire part de leurs doléances. Ils sont révoltés par le traitement que leur réserve le gouvernement, d'autant plus que pendant la dernière campagne électorale, le ministre à temps partiel de l'Agriculture était passé dans ma circonscription et avait affirmé à ces agriculteurs que

le gouvernement les appuyait et qu'il faisait une priorité de l'agriculture.

En fait, il avait même soutenu que le gouvernement était un chaud partisan de la gestion de l'offre et protégerait tous les secteurs de l'agriculture. Parlant du libre-échange, le ministre avait aussi déclaré que l'agriculture serait protégée et que notre part du marché américain n'était pas menacée. Nous avons pourtant vu fondre nos marchés. Le projet de loi montre une fois de plus que le gouvernement ne se soucie guère de l'agriculture et qu'il s'est engagé à réduire le déficit budgétaire aux dépens des agriculteurs canadiens et des plus démunis.

• (1240)

Par le passé, ce programme offrait aux agriculteurs des prêts sans intérêt garantis par l'État pouvant aller jusqu'à 30 000\$ sur leurs récoltes entreposables, que ceux-ci pouvaient rembourser après avoir vendu leur récolte. Les producteurs pouvaient ainsi obtenir des avances auprès de prêteurs en sachant qu'ils toucheraient plus tard le produit de leurs ventes. Autrement dit, jusqu'ici le gouvernement mettait ses ressources financières à la disposition des agriculteurs, ce qui témoignait de sa foi dans l'agriculture canadienne. Eh bien, nous avons vu ce qui s'est passé après les dernières élections. Comme je l'ai souligné tout à l'heure, nous avons vu que le gouvernement avait manqué à ses promesses dans différents programmes.

Il propose maintenant d'amender le projet de loi et de supprimer la disposition concernant les prêts sans intérêt tout en maintenant la garantie de prêt. Il calcule qu'en évitant de payer les intérêts, il pourra économiser quelque 27 millions de dollars en 1989-1990 et en 1990-1991. C'est une bagatelle pour le gouvernement. Il ne considérerait pas a-t-il dit cette partie du programme comme essentielle.

Il y a désormais très peu de programmes que le gouvernement juge essentiels, particulièrement dans le secteur agricole. Alors que le gouvernement canadien avait l'habitude d'aider ses agriculteurs, il est maintenant évident qu'il a tendance à les jeter dans la gueule du loup et à les laisser se débrouiller seuls.

En l'occurrence, le gouvernement n'a pas complètement éviscéré le programme, il s'est contenté d'en supprimer un aspect essentiel, et finalement il le rend inabordable et trop cher pour la plupart des agriculteurs. Cela montre, je pense, à quel point le gouvernement s'intéresse à l'agriculture, et en comprend les problèmes. C'est bien évident d'ailleurs vu qu'aucun ministre n'est présent à la Chambre alors qu'on étudie cette question.